

## PROCÈS PHILIPPE MANIER/HATEGEKIMANA Cours d'Assises de Paris

Compte-rendu des audiences du Mercredi 11 décembre 2024

Compte-rendu N°21 / Jour 27

Par David Grandperrin-Luna

---

**Interrogatoire de l'accusé (suite et fin) : Philippe HATEGEKIMANA alias BIGUMA**

**1<sup>ère</sup> partie :** L'attaque de la colline de NYABUBARE

**2<sup>ème</sup> partie :** L'attaque de la colline de NYAMURE

**3<sup>ème</sup> partie :** L'attaque de la colline de l'ISAR SONGA

**4<sup>ème</sup> partie :** Sur les réunions en préparation du génocide

**5<sup>ème</sup> partie :** Lecture d'un rapport de Human Rights Watch sur les conditions des prisons rwandaises en 2024

**6<sup>ème</sup> partie :** Visionnage du documentaire « Rwanda, vers l'apocalypse »

---

### **1. L'attaque de la colline de NYABUBARE**

*Q : Que pouvez-vous dire sur toutes ces parties civiles qui expliquent que c'est vous qui avez dirigé l'attaque de NYABUBARE ? Est-ce que les larmes et le désarroi de François HABIMANA qui dit vous avoir vu personnellement c'est de la « comédie » ? Savez-vous utiliser un mortier ?*

**BIGUMA :**

Je partage leur souffrance, le mot « comédien » n'était peut-être pas le plus approprié et je m'en excuse. Je ne connais pas cette personne. Qu'est-ce que je peux dire alors que je n'étais pas là-bas ? Est-ce que vous pensez que tout cela n'a pas été préparé en avance avant mon procès ? Les témoins sont venus spécifiquement pour cela. Je vous promets de toujours avoir été bon, je ne comprends pas pourquoi ces personnes témoignent à charge contre moi.

Par ailleurs, je n'ai jamais utilisé de mortiers, au front c'étaient des équipes spécialisées qui les utilisaient. Je ne sais pas le faire fonctionner, ces accusations contre moi sont montées de toutes pièces. Vous savez moi je connais bien mes frères rwandais, il peuvent sembler honnêtes et souriants mais une fois le dos tourné ils vous mentent éhontément. Je dirais même qu'au Rwanda il y a une école pour préparer les témoins.

## **2. L'attaque de la colline de NYAMURE**

*Q : Que pouvez-vous dire sur les témoins qui disent que c'est vous qui dirigez les attaques de NYAMURE ?*

**BIGUMA :**

Ce sont NDAYIMANA et DUSINGIZIMANA qui ont « les clés des prisons » et dirigent les témoins à charge contre moi. Ils sont proches du pouvoir, ils ont des responsabilités en prison. Ce n'est pas étonnant que les témoins ou parties civiles me reconnaissent. L'affaire MANIER c'est devenu au Rwanda une sorte de job, de travail pour certains. Je pense que mon affaire a fait beaucoup de bien à certaines personnes.

## **3. L'attaque de la colline de l'ISAR SONGA**

*Q : Comment réagissez-vous face aux témoins qui vous accusent d'avoir participé à l'attaque de l'ISAR SONGA ?*

**BIGUMA :**

Je ne conteste pas que la gendarmerie ait participé aux massacres de l'ISAR SONGA, mais moi je n'y étais pas. Je réserve mon droit de silence.

## **4. Sur les réunions en préparation du génocide**

*Q : Des témoins ont dit vous avoir vu lors des réunions visant à la préparation du génocide à NYANZA, qu'avez-vous à dire ? Pensez-vous que le génocide y était « planifié » ?*

**BIGUMA :**

Je ne suis allé à aucune réunion. Je n'ai par ailleurs jamais vu le préfet HABYARIMANA à NYANZA. Je conteste également que le génocide ait été un phénomène organisé, c'était quelque chose de spontané. Si j'avais su qu'il y avait une planification je ne pourrais pas me tenir devant vous aujourd'hui en disant que je suis innocent.

*Q : La position de l'accusé sur l'existence ou non d'un génocide à NYANZA semble floue, qu'en pense-t-il réellement ? Par ailleurs, la défense a parlé de « cinéma », de leçons mal apprises, de concertations autour de la machine à café, de discours stéréotypés sur les témoignages des parties civiles, accusez-vous tous les témoins à charge (y compris les parties civiles) d'être préparés par le FPR ?*

Me LOTTE

Je pense qu'on peut tous être d'accord pour dire que Philippe HATEGEKIMANA s'exprime extrêmement mal, et que c'est ça qui peut rendre ses propos confus. Il dit les choses sèchement alors qu'il pense avec plus de nuance. Il est un peu perdu, il a du mal à trouver les mots. La défense n'a jamais nié l'existence d'un génocide contre les Tutsi à NYANZA.

En ce qui concerne les témoignages préparés laissez-moi éclaircir la Cour. Il y a de témoignages stéréotypés. Il y a des menteurs professionnels, comme DUSINGIZIMANA et NDAHIMANA. Et puis il y a des parties civiles qui basent leurs accusations sur des ouï-dire et qui ne mentent donc pas éhontément.

#### **5. Lecture d'un rapport de Human Rights Watch sur les conditions des prisons rwandaises en 2024**

Le rapport fait part de conditions désastreuses dans les prisons rwandaises. Les cas d'intimidations, de torture, et de maltraitance sont très nombreux. En raison d'une forte corruption, les directeurs pénitenciers ne sont quasiment jamais poursuivis par ces violations des droits de l'homme.

#### **6. Visionnage du documentaire « Rwanda, vers l'apocalypse »**

*L'audience est suspendue. Elle reprendra jeudi à 9 heures.*